

## TRANSACTION

Net vendeur	Honoraires TTC
Jusqu'à 50 000 €	10% avec un minimum de 4000€
De 50 001 € à 100 000 €	8,5 %
De 100 001 € à 150 000 €	7,5 %
De 150 001 € à 200 000 €	6,25 %
De 200 001 € à 250 000 €	5,5 %
De 250 001 € à 300 000 €	5,40 %
De 300 001 € à 350 000 €	5,20 %
De 350 001 € à 400 000 €	5 %
De 400 001 € à 600 000€	4,95%
À partir de 600 001€	4,5%

Remise de 0,50% pour les mandats simples

Honoraires des fonds de commerce et des locaux commerciaux 9% TTC à la charge du preneur

Honoraires d'un bien neuf en fonction des accords avec les promoteurs

En cas de délégation des Mandats, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

Estimation des fonds de commerce et des locaux commerciaux 250 € TTC

## LOCATION

HABITATION	Charge bailleur TTC	Charge locataire TTC
Frais afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail.	10€ / m <sup>2</sup>	10€ / m <sup>2</sup>
Frais d'établissement de l'état des lieux Entrant	3€ / m <sup>2</sup>	3€ / m <sup>2</sup>
Frais d'établissement de l'état des lieux SORTANT. <b>Offert SI remise en location par nos soins</b>	3€ / m <sup>2</sup>	gratuit
Honoraires d'entremise, de négociation et location. Montant à la charge exclusive du bailleur	60€	
<b>PARKING ET GARAGE</b>		
Frais afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail.	10% du loyer annuel	10% du loyer annuel
<b>LOCAL PROFESSIONNEL OU COMMERCIAL</b>		
Frais afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail.		25%

**Barème applicable à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025**

# GESTION LOCATIVE

<b>Services inclus</b>	<b>7,2% TTC des encaissements</b>	
Mise en place et rédaction du mandat de gestion	✓	
Accès à l'extranet	✓	
Encaissement des loyers, charges et dépôt de garantie	✓	
Emission des quittances de loyer	✓	
Révision annuelle des loyers suivant l'indice de référence	✓	
Régularisation annuelle des provisions pour charges	✓	
Demande de devis et suivi des diagnostics obligatoires	✓	
Règlement des factures fournisseurs dans la limite d'un mois de loyer charges comprises encaissé	✓	
Demande de devis travaux sans limite de montant	✓	
Suivi des travaux / interventions jusqu'à 400€	✓	
<b>Prestation à la carte</b>	<b>Charge bailleur TTC</b>	<b>Charge locataire TTC</b>
Assurance loyers impayés, protection juridique et dégradations. Calculé sur les sommes quittancées	3 %	
Suivi des travaux / interventions de 400€ à 1000 €	50 €	
Suivi des travaux / interventions au-delà de 1000 €	5% des travaux	
Prolongation et annulation de congé		36 €
Etablissement des documents nécessaires à la déclaration de revenus fonciers	50 €	
Vacation horaire: suivi de sinistre, représentation en AG, aux expertises, aux commissions de conciliation, gestion du personnel de l'immeuble, constitution de dossier...	75 €	
Frais de mise en demeure pour les sommes impayées du locataire	12 €	
Frais d'envoi de recommandé	12 €	
Frais de transmission du dossier contentieux à l'huissier et/ou avocat	150 €	
Duplicata de quittance, à la charge du demandeur	3 €	3 €
Duplicata de tout autres documents (contrat de location, état des lieux, diagnostic, répartition de charges, attestations...), à la charge du demandeur	10 €	10 €

## Barème applicable à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025

ORPI Urban Immo – 1 Ter Boulevard De Launay 44100 NANTES

EURL QUALYS au capital de 10 000€/ RCS n°828 061 077 de Nantes / Carte professionnelle T n°4401 2017 000 018 305 délivrée par la CCI de Nantes-St Nazaire 16 Quai Ernest Renaud, 44100 Nantes garantie par GALIAN 89 rue de la Boétie 75008 PARIS sous le n°120234P pour un montant de 120 000€ représentée par Noémie Talbot, Gérante.